**DEUXIÈME PARTIE – Analyse critique d’un document d’Histoire**

**SUJET B – L’historien et les mémoires de la guerre d’Algérie**

Consigne : analysez le document pour montrer les difficultés auxquelles sont confrontés les historiens de la guerre d’Algérie.

Document : Extraits d’un article de Guy PERVILLÉ, historien de la guerre d’Algérie (Guy PERVILLÉ, « L’historien et les mémoires de la Guerre d’Algérie », *in* 2012, *Historiens et Géographes*, octobre-novembre 2012, n°420)

 Le document intitulé « Extraits d’un article de Guy PERVILLÉ, historien de la guerre d’Algérie » est un fragment d’un article issus d’une revue scientifique, *Historiens & Géographes* (n°420, octobre-novembre 2012) et destinée préférentiellement aux spécialistes de l’enseignement de l’Histoire et de la Géographie, essentiellement des professeurs des Collèges et des Lycées. Le numéro de la revue paraît alors que la France reconnaît le 19 mars 1962, jour suivant la signature des Accords d’Évian, jour de commémoration nationale. Guy PERVILLÉ, auteur notamment de *La Guerre d’Algérie : histoire et mémoires* (2008, CRDP d’Aquitaine) est engagé depuis une vingtaine d’année dans l’étude de ce qu’il appelle « la guerre des mémoires » entre les différents groupes porteurs de mémoires en France. Cela l’avait notamment amené, dans la revue des *Annales, Histoire, Sciences Sociales* (mai - juin 2004), à s’opposer à Raphaëlle BRANCHE, qui dans sa thèse *La Torture et l’Armée pendant la guerre d’Algérie* (Gallimard, 2001) avait, selon lui, appréhendé la question de la torture pendant la guerre d’Algérie de manière trop partiale en omettant d’analyser aussi les exactions du FLN. L’auteur est donc non seulement un spécialiste de la guerre d’Algérie mais aussi un universitaire spécialiste de la question des rapports entre histoire critique et mémoire.

 Dans quelles mesures peut-on affirmer à la suite de Guy PERVILLÉ que l’histoire critique de la guerre d’Algérie (1954-1962) est particulièrement difficile à écrire parce qu’elle est aussi sous le feu d’une « guerre des mémoires » activé par les différents groupes porteurs de mémoire ?

 Dans une première partie nous analyserons **les composantes de ce que Guy PERVILLÉ appelle la « guerre des mémoires »**, puis dans une seconde partie nous analyserons **le rôle que l’historien doit jouer** et celui qu’il a joué en France pour inscrire l’histoire de la guerre d’Algérie dans la mémoire collective des Français.

**\* \* \***

 L’histoire critique de la guerre d’Algérie reste en France l’objet d’une « guerre des mémoires ». Nous verrons **quelles sont, selon l’auteur de l’article, les composantes de cette « guerre des mémoires ».**  La Guerre d’Algérie (1954-1962) est un événement particulièrement traumatique de l’histoire contemporaine de la France : Guy PERVILLÉ le rappelle quand il écrit « […] La guerre d’Algérie a si profondément déchiré la communauté nationale qu’il n’a pas été possible de reconstituer une mémoire nationale consensuelle […] » (Lignes 2 et 3). En effet, l’usage systématique de la torture (Henri ALLEG, *La Question*, 1958), la fréquence des crimes de guerre, l’envoi d’un contingent mal préparé aux épreuves d’une guerre contre-insurrectionnelle (1957), les coups d’État militaire (1958, 1961) puis le départ (1962) avec l’abandon d’une fraction des harkis et l’exode des communautés européennes natives d’Algérie (Les « pieds-noirs ») font de cette guerre une défaite morale autant que politique et institutionnelle. Dès lors l’État français a espéré ensevelir cette période dans une sorte d’amnésie collective. Guy PERVILLÉ le souligne : « […] C’est pourquoi la guerre d’Algérie est longtemps restée une guerre sans nom (le mot « guerre » étant remplacé dans son cas par « opérations de maintien de l’ordre » […] » (Lignes 11 et 12). Les archives étant fermées (« […] depuis 1992, les archives publiques françaises en voie d’ouverture […] », lignes 26 et 27), les différents groupes porteurs de mémoires ont constitué chacun un souvenir spécifique de la période (« […] la mémoire collective de cette guerre est éclatée entre, au moins, trois tendances divergentes : les partisans de l’Algérie française, ceux de l’indépendance, […] et la majorité silencieuse […] », lignes 4 à 6). Encore Guy PERVILLÉ souligne que chaque tendance est fracturée : les partisans de l’Algérie française sont aussi bien les « rapatriés européens, « harkis » […]  (Lignes 9 et 10) et « […] les associations d’Anciens combattants […] » (Ligne 17), ceux-ci parfois en conflit entre eux. Ainsi « […] La commémoration du 19 mars 1962 comme fin de la guerre d’Algérie, organisée depuis 1963 par une grande association d’Anciens combattants d’Afrique du Nord, la FNACA, […] provoque chaque année de véhémentes protestations d’autres associations […], de rapatriés d’Algérie et de français musulmans d’Algérie, pour lesquels cette date rappelle […] le début de la pire période de la guerre […] » (Lignes 13 à 19). Effectivement, la signature des Accords d’Évian entre le gouvernement de la Ve République et le Front de Libération Nationale (FLN) indépendantiste, le 18 mars 1962, marqua une flambée de massacres commis des deux côtés (Organisation de l’Armée Secrète, OAS pro-Algérie française, et FLN) contre leurs ennemis : Pieds-Noirs, harkis (Combattants algériens musulmans engagés aux côtés du gouvernement français contre le FLN) et militants européens de l’indépendance furent assassinés en toute impunité.

 **Le rôle de l’historien est donc d’autant plus urgent et nécessaire** qu’aux transformations naturelles opérées par la mémoire des acteurs, déformant le souvenir des faits, **s’opère une concurrence victimaire** entre les différents groupes de porteurs de mémoires (FLN, rapatriés, harkis et leurs descendants, anciens combattants, engagés du contingent, militants anticoloniaux…) qui se livrent entre eux une « […] guerre des mémoires […] » (Ligne24). Les précurseurs furent Laurent BECCARIA qui écrivit l’histoire flamboyante et controversée d’un officier supérieur français engagé dans le complot des généraux de 1961 (*Hélie Denoix de Saint Marc*., 1989) et Benjamin STORA (*La Gangrène et l’Oubli*, 1991). L’ouverture des archives officielles (1992) et le colloque universitaire de 1988 (Jean-Pierre RIOUX, Benjamin STORA, Mohammed HARBI) entraînent une libération de la parole. Le quotidien français de référence *Le Monde* publie (juin 2000) les souvenirs de Louisette IGHILAHRIZ, victime de la torture à 20 ans, déclenchant une polémique salutaire et contraignant des généraux français (MASSU, commandant les forces françaises en Algérie, BIGEARD commandant les parachutistes pendant la « Bataille d’Alger » de 1957, AUSSARESSES commandant les services de renseignements militaires en Algérie) à avouer les crimes de guerre commis sous leurs ordres, avec leur assentiment voire leur encouragement, parfois par eux-mêmes. L’État français prend alors ses responsabilités sous le quinquennat de Jacques CHIRAC, lui-même ancien sous-lieutenant en Algérie, et sous le gouvernement de Lionel JOSPIN : en 1999 ce qui était appelé « les événements » devient une « guerre ». De fait les soldats ayant servis en Algérie deviennent des Anciens combattants. En 2002, Jacques CHIRAC inaugure au Musée du Quai Branly dédié aux arts premiers des peuples non-européens construit par lui, un « Mémorial national de la guerre d’Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie ». Les noms des civils tués y côtoient ceux des soldats morts pour la France. En octobre 2012 la France décrète le 19 mars jour de commémoration nationale, à l’initiative de la Fédération Nationale des Anciens Combattants d’Afrique du Nord (FNACA), la plus importante association d’anciens combattants, en même temps il reconnaît sa participation dans la répression policière violente des manifestations indépendantistes du 17 octobre 1961 où de nombreux Algériens musulmans avaient péri. Si le travail des historiens aide les pouvoirs publics, il peut aller à l’encontre des mémoires : Yann SCIOLDO-ZÜRCHER dans ses travaux (*Devenir métropolitain. Politique d’intégration et parcours de rapatriés d’Algérie en Métropole, 1954-2005*., Paris, 2010) montre que contrairement aux souvenirs des 700 000 rapatriés européens d’Algérie de 1962, la France a fait de gros efforts pour les accueillir et favoriser leur intégration. Bien souvent le travail des historiens se heurte aux intérêts victimaires des différents groupes porteurs de mémoire. Il n’est du reste pas dégagé des engagements politiques : Raphaëlle BRANCHE, Jean-Luc EINAUDI et Didier DAENINCKX sont clairement marqués à gauche, Guy PERVILLÉ et Gilbert MEYNIER (*Histoire intérieure du FLN*, 2002) nettement moins. L’inscription de la question au programme des classes de Terminales, la parution d’œuvres grand public (De la bande dessinée comme la série *Carnets d’Orient* de Jacques FERRANDEZ entre 1987 et 2009, des films-documentaires comme *L’Ennemi intime* de Patrick ROTMAN, 2002) contribuent à l’élaboration d’une mémoire apaisée et partagée de la guerre d’Algérie, où les visions divergentes peuvent s’exprimer, y compris au sein de la communauté scientifique.

**\* \* \***

 L’enjeu historiographique pour une histoire critique de la guerre d’Algérie se pose aujourd’hui entre l’histoire telle qu’elle est écrite en France et celle telle qu’elle est écrite en Algérie : le parti au pouvoir reste le FLN, vainqueur de la guerre en 1962, qui vit en orchestrant « une hyper commémoration mémorielle ». Les ouvrages communs comme *La Guerre d’Algérie, 1954-2004, la fin de l’amnésie* de Mohammed HARBI, exilé politique et historien, et Benjamin STORA (2004) contribuent grandement à la construction d’une histoire commune, ferment d’une hypothétique mémoire commune de la Guerre d’Algérie des deux côtés de la Méditerranée.

© **Erwan** BERTHO (avril 2015)